

## Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 12 février 2007

Etaient présents : P.BOREL J.L.THOMAS C.LEGENDRE G.RIPEAUX L.BELLIOT R.LELIEVRE  
D.LEBRETON F.NORMAND T.GUILLOUARD H.DAVY A.BREUER M.RINGUENET-PECATE  
C.PICHEREAU

Absente: S.TRETON

- ***Bilan de l'étude thermographique réalisée fin janvier 2007,***

*M. Nicolas NEREMBOURG, Animateur du Pays de Haute Mayenne, a présenté les résultats de l'étude thermographique réalisée le 26 janvier 2007 sur certains bâtiments communaux (mairie, école publique, salle des fêtes et bibliothèque) pour constater les déperditions de chaleur. Pour ceux possédant un accès à Internet, cette étude sera prochainement sur le Site Internet : <http://www.lignieres-orgeres.fr/>*

- ***Subvention à l'Association Française des Polyarthrites,***

*Une subvention de 100 € sera versée, en 2007 (suite au décès de M. Gaston PIERRE, ancien Adjoint au Maire) à l'Association Française des Polyarthrites.*

- ***Avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande du GAEC de la Bretonnière à La Pallu en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage avicole de 70.500 animaux équivalents,***

*Un avis favorable est donné à cette demande qui correspond à une régularisation.*

- ***Délibérations à prendre pour encaissement chèques MMA,***

*M. le Maire est autorisé à encaisser les chèques suivants résultant de remboursement de notre compagnie d'assurance pour des sinistres ou des avoirs :*

- *chèque de 1.113,00 € et de 196,62 € pour remboursement d'un sinistre,*
- *chèque de 49,00 € pour suppression du bâtiment de la caserne à l'assurance de la commune.*

- ***Titularisation de l'emploi de l'aide maternelle à l'école publique,***

*L'emploi de contractuelle occupé par l'agent affecté à l'école publique (aide maternelle, service cantine et ménage des locaux) sera supprimé et un poste d'agent titulaire à temps non complet sera créé après avis du Comité Technique Paritaire.*

- ***Remplacement de l'agent administratif de l'agence postale communale pendant ses congés annuels,***

*M. le Maire est autorisé à signer des contrats de travail pour le remplacement de l'agent titulaire à temps non complet pendant ses congés annuels ou maladie.*

- ***Renouvellement de l'adhésion au portail Internet départemental « achatspublics53 »,***

*La Commune de LIGNIERES-ORGERES renouvelle son adhésion.*

- ***Avenant à la convention relative à l'Agence Postale Communale,***

*L'avenant apporté à la convention portant sur :*

- *l'étendue de l'offre de services accessibles en APC, complétée de la vente d'enveloppes chronopass et de cartes téléphoniques « France Télécom »,*
  - *modification des dispositions de la convention qui faisaient référence à la création de la BANQUE Postale ? intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2006,*
  - *la prise en charge par La Poste des coûts d'accès à Internet*
- est approuvé.*

- ***Renouvellement de l'adhésion à la médecine du travail avec la MSA,***

*La Commune de LIGNIERES-ORGERES renouvelle son adhésion à la médecine du travail.*

- ***Renouvellement de la convention pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT),***

*La Commune de LIGNIERES-ORGERES renouvelle la convention pour l'ATESAT*

- ***Remise en état des vestiaires au terrain de football,***

*Il a été décidé d'inscrire au budget primitif 2007 une somme de 23.200 € (montant des travaux TTC) pour remettre en état les vestiaires du terrain de football – ces travaux pouvant bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% par la ligue du Football dans le cadre du Fonds d'aide à l'investissement, et d'une subvention du Conseil Général de La Mayenne.*

- ***Signature éventuelle d'un contrat d'association avec l'école privée,***

*M. le Maire est chargé de prendre contact avec la Préfecture et avec le diocèse pour avoir des précisions complémentaires. Ce sujet sera revu ultérieurement.*

- ***Questions diverses***

- *Limitation de vitesse au village de la Vannerie : 2 panneaux limitant la vitesse à 30 km/h dans ce village seront posés,*
- *Fermeture du Crédit Mutuel de Lignières-Orgères au 31.12.2007 : M. le Maire a informé les membres du Conseil Municipal de cette fermeture que chacun déplore.*

Fait à Lignières-Orgères, le 13 février 2007

Le Maire,

Pascal BOREL